

**Procès-verbal du Conseil Municipal du 02/04/2024**

Le 02/04/2024, à 12heures 30 , le conseil municipal, légalement convoqué ,s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

**Date de la convocation :** 26/03/2024

**Présents :** Mme BALZ Noémie , M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme OTTOGALLI - GILLES Karine

**Absente :** Mme HALLEUR Cécile

**Procuration :**

**Secrétaire de séance:** Mme GUION Denise

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

**Ordre du jour :**

- 1 - Procès verbal du conseil municipal précédent
- 2 - Budget primitif 2024
- 3- Projet d'acquisition immobilière

**1 - Procès-verbal de la séance du 19/03/2024**

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité

**2 - Budget primitif 2024**

Le budget fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses et détermine les recettes attendues pour l'année. La section de fonctionnement et la section d'investissement doivent être équilibrées.

**- Budget global**

COMMUNE D'EYGLUY ESCOULIN	Fonctionnement	Investissement
Dépenses et Recettes	336 469,70 €	584 023,41 €

Les principaux projets d'investissement sont :

- l'acquisition d'une maison et les travaux d'aménagement en logements locatifs
- des travaux de voirie
- la reprise du mur du cimetière d'Escoulin
- la reprise de la jardinière d'Eygluy
- la réfection du plafond et de l'éclairage du secrétariat de mairie.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### 3- Projet d'acquisition immobilière

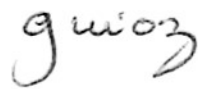
Le maire rappelle que la commune souhaite depuis plusieurs années d'acquérir un bien afin d'y aménager des logements locatifs.

Suite à la parution d'une annonce immobilière, le maire, Denise Guion, Karine Ottogalli-Gilles et Noémie Balz sont allés visiter cette maison accompagné de l'agent immobilier.

Une seconde visite devait avoir lieu avec l'agence et le conseiller en énergie de la CCVD afin d'estimer le coût des travaux d'isolation et de chauffage. La catégorie énergétique de ce bien est G. Cette visite vient d'être annulée par le propriétaire.

La séance du conseil municipal est levée à 13h30

Le secrétaire de séance  
Denise Guion



Le Maire  
Roland Filz

